



**BOUES ISSUES DU TRAITEMENT
DES EAUX USÉES**

Méthanisation : le Siam veut anticiper sur l'avenir

Jean-Michel Moskovoy, directeur général des services au Syndicat intercommunal d'assainissement de Marne-la-Vallée, explique le fonctionnement de l'usine de méthanisation qui va se construire sur le site du Siam à Saint-Thibault-des-Vignes.



Pourquoi le Siam s'est-il intéressé à la méthanisation ?

Il vaut mieux prendre le changement par la main avant qu'il ne vous prenne à la gorge ! Cette phrase résume notre position. Le Siam est un syndicat intercommunal qui travaille pour trois communautés d'agglomération : Marne et Gondoire, Paris-Vallée de la Marne et Val d'Europe. Nous sommes au service des agglomérations et nous devons anticiper leurs besoins. Par ailleurs, l'Europe impose des contraintes environnementales de plus en plus dures. Nous devons anticiper au maximum pour être prêts quand une nouvelle réglementation apparaît.

Le métier du Siam est la gestion des réseaux et l'assainissement des eaux usées. Comment avez-vous pu vous lancer dans un projet de méthanisation ?

Une étape-clé a été la modernisation de nos statuts. Nous voyons le Siam pas seulement comme un centre de traitement des eaux usées mais comme un centre de ressources. Nos déchets peuvent devenir des produits. C'est cette possibilité que nous avons intégrée à nos nouveaux statuts. Ils ont été validés en mai 2019.

Quel est le rendement d'une telle installation ?

Pour 1 calorie injectée pour chauffer les boues, on en récupère 7 à 9. 95 % du gaz produit sont injectés dans le réseau. L'usine de méthanisation produira de quoi chauffer près de 4 000 équivalents-logements. Je rappelle que les boues de la station sont actuellement soit vendues à des agriculteurs et épandues, soit brûlées, ce qui coûte en énergie. De plus, il n'est pas certain que les agriculteurs aient encore le droit d'épandre des boues de station à l'avenir. Le bilan écologique est donc très positif et dans la ligne de ce que souhaitent les communautés d'agglomération et le Contrat de Transition Écologique de Marne et Gondoire.

Et d'un point de vue économique ?

Après un appel d'offres, un exploitant, la Saur, a été choisi pour construire l'usine de méthanisation sur notre site de Saint-Thibault-des-Vignes, produire du gaz à partir des boues de notre station, et le vendre à GRDF ou un autre distributeur. Nous sommes liés par un contrat pendant douze ans. Après, hormis la rémunération du fonctionnement, la recette de la vente du gaz sera encaissée par le Siam. Cette ressource supplémentaire nous permettra de maintenir nos tarifs d'assainissement : une bonne nouvelle pour les habitants dont nous assainissons les eaux usées.

Y a-t-il des risques et des nuisances sur une telle installation ?

Et si oui, de quelle nature ?

Nous allons y produire du méthane, le risque est la fuite et l'explosion du gaz. L'ensemble sera extrêmement sécurisé, selon les normes en vigueur en la matière. Nous avons de l'espace sur le site du Siam, ce qui est un avantage, car de ce fait, l'usine va se construire dans une zone où il n'y a pas d'habitation.

La méthanisation sera sur le site de l'usine d'assainissement. Les boues, matière première de la méthanisation, sont sur place. Il n'y aura pas de noria de camions, comme cela aurait pu être le cas si la méthanisation avait été installée ailleurs.

Pouvez-vous nous expliquer le fonctionnement d'une usine de méthanisation ?

Les boues de la station d'épuration sont traitées. Elles sont placées dans un digesteur ; là, on les aide à chauffer, éventuellement on apporte des graisses... Le processus dégage du méthane. Une fois purifié, ce gaz « vert » est injecté dans le réseau de GRDF ou autre distributeur.

Chiffres clés

Pour 1 calorie injectée pour chauffer les boues, on en récupère 7 à 9. L'usine produira de quoi chauffer près de 4 000 équivalents-logements